

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL D'ASNAN

DU 31 mars 2016

L'an 2016, le 31 mars, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Madame Christine Favier, Maire.

Présents :

Christine Favier (Maire), Patrick Riolino (1^{er} Adjoint), Jacques Pineau (2^{ème} adjoint), J.Michel Doux, Catherine Gilioli, J.Noël Guéneau, Marlène Guenot, Anne Irwin, Yves Mignot, , Faustino Zanfoni

Absent : Nikola Mitic

Secrétaire de réunion : J.Noël Guéneau

Séance ouverte à 19h :

Ordre du jour :

- Vote des taxes locales
 - Vote du compte de gestion 2015
 - Vote du compte administratif 2015
 - Affectation des résultats / Budget 2016
 - Travaux forêt 2015
 - Motion Maintien des services public en Milieu Rural
- Questions diverses

Vote des taxes locales

Après délibération, le Conseil Municipal décide ne pas augmenter cette année.

Produit fiscal attendu : 51 973

- Taxe d'habitation : 17.07% Produit : 39 517 €
- Taxe foncière bâti : 5.91 % Produit : 7801 €
- Taxe foncière non bâti : 26.91% Produit : 4655€

La réponse après délibération est :

Pour : 10 voix

Contre : 0 voix

Vote du Compte Administratif 2015 et le Compte de Gestion

Le Compte Administratif est présenté par le 1^{er} Adjoint ainsi que le compte de Gestion du Trésorier.

Mme Le Maire assiste à la partie de la séance au cours de laquelle le Conseil Municipal examine le Compte Administratif mais ne vote pas.

Les Résultats sont :

	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		92 370.19	- 18 832.08	
Opérations de l'exercice	123 322.41	144 875.75	258 184.42	200.659.87
Totaux	123 322.41	237 245.94	277 016.50	200 659.87
Résultats de Clôture		113 923.53	76 356.63	
Restes à Réaliser			41 500	88 210

Les documents budgétaires sont consultables en Mairie sur simple demande.

Le Compte Administratif est approuvé par l'ensemble du Conseil Municipal :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 10

Affectation Vote du Budget Primitif 2016

Le budget primitif communal est consultable en Mairie.

Le Conseil Municipal approuve le Budget Primitif de 2016 :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 10

Travaux Forêt 2016

Une proposition a été présentée par le Maire pour un broyage de la parcelle 17A pour un montant de 410.00 €. Le conseil refuse le broyage.

Pour la maintenance (aux Menées) le conseil met en attente le devis pour un montant de 270 €.

Motion Maintien des services publics en milieu rural

Madame le Maire présente Conseil Municipal la motion des services publics en milieu rural présentée par l'Assemblée départementale.

« Les services publics de l'Etat sont l'un des principaux leviers permettant d'assurer l'égalité et la solidarité des territoires. La révision générale des politiques publiques a durement affecté les zones rurales en réduisant ou en supprimant les services de proximité. Une nouvelle vague de fermetures de services publics est envisagée 10 postes d'enseignants, 3 trésorerie (Tannay, Dornes, Saint-Benin d'Azy) et des restructurations postales.

Le désengagement continu de l'Etat (regroupements de gendarmerie, suppressions des tribunaux d'instance, des trésoreries, des postes, des écoles...) contribue à un sentiment d'abandon des territoires ruraux qui pour certains voient la population et l'activité progresser.

Les élus départementaux demandent à Monsieur le Premier Ministre que l'Etat assure ses missions régaliennes, s'attache à maintenir l'égalité territoriale et instaure un moratoire interdisant toute suppression de service public en milieu rural »

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide d'accepter la motion.

Questions diverses

- ERDF : La commune est contre les compteurs « Linky » pour ses installations.

La séance est levée à 21h30.